Règlement – Etape n°2 du Circuit national Parabad (Torreilles)

Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD en vigueur au moment du tournoi. Le tournoi est autorisé par la Fédération Française de Badminton sous le numéro : 2603563.

1- Le tournoi se déroulera selon le Règlement Général des Compétitions de la FFBad. Certains articles de ce règlement particulier pourront être complétés au regard des inscriptions, équipements et conditions de déroulement du tournoi ParaBad.

2- Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la FFBad et FFH ayant un classement allant de NC à R4. Toutes les classifications Parabadminton (si elles sont nécessaires) auront lieu le samedi dans la matinée. Les tableaux de simple, de double et de mixte auront lieu uniquement le dimanche 22 novembre 2026.

3- Tableaux : Simples et Doubles Intergenres. Deux tableaux seront possibles, sous réserve d'un nombre suffisant de joueurs et d'un délai suffisant pour réaliser l'ensemble des tableaux.

4- Le comité d'organisation se réserve le droit de clore les inscriptions dès que le nombre maximum de joueurs sera atteint. La priorité sera donnée à l'ordre d'arrivée et par tableau. Le comité d'organisation se réserve aussi le droit d'annuler une catégorie faute de participants ou bien de regrouper certaines catégories. Le comité d'organisation, avec l'accord du GEO, se réserve le droit de regrouper certains tableaux en fonction du nombre de joueurs.

5- Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale, est exigée sur les terrains.

6- Les joueurs disposent de 20 minutes de repos minimum entre chaque match.

7- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Si les joueurs souhaitent être arbitrés, ils devront se référer au GEO et sous réserve d'arbitres disponibles (priorité aux finales).

8- L'utilisation de substances et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le ministère chargé des sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra le signaler au juge-arbitre avant son premier match.

9- Les volants sont à la charge des joueurs. Les volants utilisés en cas de litige seront les Yonex AS20 en vente dans la salle.

10- Inscriptions avant le 08 novembre. Tirage au sort le 10 novembre 2026. Envoi des convocations : 16 novembre par mail et mise en ligne sur le site de la ligue.

11- En cas de forfait après le tirage au sort, sur présentation d'un justificatif, les droits d'engagement seront reversés au joueur (tout forfait arrivant après le tirage au sort, devra être justifié dans les 5 jours auprès de la Ligue Occitanie de Badminton).

12- Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs coachs durant les temps morts, les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge arbitre.

13- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.

14- Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition